

1.3 Régions - Départements

Au 1^{er} janvier 2019, la population de la France atteint 67,0 millions d'habitants dont 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer (DOM).

Entre 2011 et 2019, la population est en hausse dans toutes les **régions**, sauf en Martinique, en Guadeloupe et en Bourgogne-Franche-Comté. En France métropolitaine, sous l'effet des migrations avec les autres régions et l'étranger, les écarts de croissance sont importants entre les régions les plus dynamiques : Corse (+ 0,9 % par an), Occitanie (+ 0,7 %), Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,6 % par an) et les régions où la croissance démographique, uniquement portée par les excédents naturels, ne dépasse pas 0,0 % (Normandie, Grand Est, Centre-Val de Loire et Hauts-de-France).

En 2017, 256 500 personnes vivent à Mayotte. Depuis 2012, la croissance de la population y est particulièrement dynamique et s'est renforcée (+ 3,8 % par an en moyenne, après + 2,7 % sur la période 2007-2012). Elle est principalement portée par un fort excédent des naissances sur les décès. L'écart se creuse avec la Guyane, en deuxième position, dont la population croît de 2,8 % par an en moyenne entre 2011 et 2019 en lien avec un **solde naturel** très élevé. Avec plus de 700 habitants au km², Mayotte est le territoire le plus densément peuplé hors Île-de-France.

Entre 2011 et 2019, les trajectoires démographiques départementales sont plus différenciées que celles des régions. Les **départements** qui bénéficient des plus forts taux de croissance se situent dans les régions où le solde migratoire apparent est

excédentaire (littoral atlantique, Occitanie, Est de la région Auvergne-Rhône-Alpes) et dans les régions bénéficiant d'un fort excédent naturel (Île-de-France, Guyane, La Réunion).

Onze départements (hors Mayotte) affichent une croissance annuelle moyenne supérieure ou égale à 1 %. La Guyane est en tête de ce classement, suivie de la Gironde, la Haute-Savoie, la Haute-Garonne, l'Hérault, la Loire-Atlantique, la Corse-du-Sud, l'Ain, la Seine-Saint-Denis, l'Ille-et-Vilaine et le Rhône.

À l'opposé, la population baisse d'au moins 0,1 % par an dans 30 départements, contre 24 entre 2011 et 2016 et 10 entre 2006 et 2011. Paris fait partie de ces départements, avec une perte de population en moyenne chaque année de 0,5 % de 2011 à 2016 (- 11 900 habitants par an) alors qu'elle en gagnait 0,6 % par an (+ 13 700) entre 2006 et 2011. Paris subit une nette dégradation de son déficit migratoire apparent qui n'est plus compensé par l'excédent naturel.

Les départements en baisse se répartissent majoritairement le long d'une ligne allant des Ardennes au Lot, souvent qualifiée de « diagonale du vide ». Entre 2011 et 2016, au nord-est et au centre, ces départements souffrent d'un déficit migratoire qui tend à s'aggraver et qui est de moins en moins atténué par un excédent des naissances sur les décès. Au contraire, dans le Massif central (Allier, Lozère, Corrèze, Lot, Cantal, Creuse), les arrivées sont supérieures aux départs et c'est le déficit naturel très défavorable, héritage d'une structure par âge vieillissante, qui porte la baisse de la population. ■

Définitions

Solde apparent des entrées et des sorties : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Densité de population, département, région : voir la rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « À Mayotte, un habitant sur deux est de nationalité étrangère », *Insee Première* n° 1737, février 2019.
- « Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles », *Insee Première* n° 1729, janvier 2019.
- « Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française », *Insee Focus* n° 138, décembre 2018.
- « La France et ses territoires – Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité », *Insee Références*, édition 2015.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Population par région

	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2019 ¹ en milliers	Variation annuelle moyenne 19/11 en %			Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2019 en hab/km ²
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties ²	
Auvergne-Rhône-Alpes	8 026,7	0,6	0,4	0,2	115
Bourgogne-Franche-Comté	2 795,3	- 0,1	0,0	- 0,1	58
Bretagne	3 329,4	0,4	0,0	0,4	122
Centre-Val de Loire	2 566,8	0,0	0,1	- 0,1	66
Corse	339,2	0,9	0,0	0,9	39
Grand Est	5 518,2	0,0	0,2	- 0,2	96
Hauts-de-France	5 978,3	0,0	0,4	- 0,4	188
Île-de-France	12 213,4	0,4	0,9	- 0,5	1 017
Normandie	3 319,1	0,0	0,1	- 0,1	111
Nouvelle-Aquitaine	5 987,0	0,5	- 0,1	0,6	71
Occitanie	5 892,8	0,7	0,1	0,6	81
Pays de la Loire	3 786,5	0,6	0,3	0,3	118
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 059,5	0,4	0,2	0,2	161
France métropolitaine	64 812,1	0,3	0,3	0,0	119
Guadeloupe	382,7	- 0,7	0,4	- 1,1	225
Guyane	296,7	2,8	2,3	0,5	4
La Réunion	866,5	0,6	1,1	- 0,5	346
Martinique	364,4	- 0,9	0,3	- 1,2	323
Mayotte	270,4	723
France y c. Mayotte	66 992,7	106
France hors Mayotte	66 722,3	0,3	0,3	0,0	105

1. Résultats provisoires arrêtés fin 2018.

2. Le solde apparent des entrées et des sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Sources : IGN ; Insee, estimations de population, code officiel géographique.

Population par département

	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2019 ¹ en milliers	Variation annuelle moyenne 19/11 en %		Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2019 ¹ en milliers	Variation annuelle moyenne 19/11 en %		Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2019 ¹ en milliers	Variation annuelle moyenne 19/11 en %		
01 Ain	653,7	1,0	35	Ille-et-Vilaine	1 076,3	1,0	70	Haute-Saône	233,4	- 0,3
02 Aisne	528,0	- 0,3	36	Indre	217,3	- 0,7	71	Saône-et-Loire	549,8	- 0,1
03 Allier	333,1	- 0,4	37	Indre-et-Loire	608,4	0,3	72	Sarthe	561,6	- 0,1
04 Alpes-de-Hte-Pce	162,0	0,1	38	Isère	1 262,1	0,5	73	Savoie	432,7	0,4
05 Hautes-Alpes	141,8	0,3	39	Jura	258,6	- 0,1	74	Haute-Savoie	829,0	1,3
06 Alpes-Maritimes	1 080,9	0,0	40	Landes	409,3	0,7	75	Paris	2 140,5	- 0,6
07 Ardèche	327,0	0,4	41	Loir-et-Cher	330,7	0,0	76	Seine-Maritime	1 248,6	0,0
08 Ardennes	267,4	- 0,7	42	Loire	762,2	0,2	77	Seine-et-Marne	1 421,7	0,8
09 Ariège	152,3	0,0	43	Haute-Loire	226,8	0,1	78	Yvelines	1 436,6	0,2
10 Aube	309,1	0,2	44	Loire-Atlantique	1 425,6	1,2	79	Deux-Sèvres	374,9	0,1
11 Aude	368,0	0,3	45	Loiret	678,7	0,4	80	Somme	569,7	0,0
12 Aveyron	277,9	0,1	46	Lot	171,8	- 0,2	81	Tarn	387,6	0,3
13 Bouches-du-Rhône	2 035,4	0,4	47	Lot-et-Garonne	330,2	0,0	82	Tarn-et-Garonne	261,6	0,8
14 Calvados	691,7	0,1	48	Lozère	75,7	- 0,2	83	Var	1 075,6	0,8
15 Cantal	143,6	- 0,3	49	Maine-et-Loire	815,3	0,4	84	Vaucluse	563,8	0,4
16 Charente	350,2	- 0,1	50	Manche	492,6	- 0,2	85	Vendée	679,0	0,7
17 Charente-Maritime	646,0	0,4	51	Marne	567,2	0,0	86	Vienne	437,4	0,3
18 Cher	300,2	- 0,5	52	Haute-Marne	173,0	- 0,7	87	Haute-Vienne	371,6	- 0,1
19 Corrèze	241,0	- 0,1	53	Mayenne	305,0	- 0,1	88	Vosges	361,0	- 0,6
2A Corse-du-Sud	158,8	1,1	54	Meurthe-et-Moselle	731,8	0,0	89	Yonne	336,5	- 0,2
2B Haute-Corse	180,4	0,8	55	Meuse	184,5	- 0,6	90	Territoire de Belfort	143,1	0,0
21 Côte-d'Or	532,9	0,2	56	Morbihan	751,3	0,4	91	Essonne	1 314,8	0,9
22 Côtes-d'Armor	596,5	0,0	57	Moselle	1 036,2	- 0,1	92	Hauts-de-Seine	1 606,1	0,2
23 Creuse	117,3	- 0,5	58	Nièvre	201,5	- 1,0	93	Seine-Saint-Denis	1 654,5	1,0
24 Dordogne	409,5	- 0,2	59	Nord	2 592,2	0,1	94	Val-de-Marne	1 395,2	0,6
25 Doubs	539,5	0,2	60	Oise	825,2	0,3	95	Val-d'Oise	1 243,9	0,7
26 Drôme	517,4	0,7	61	Orne	279,8	- 0,5		France métropolitaine	64 812,1	0,3
27 Eure	606,4	0,4	62	Pas-de-Calais	1 463,2	0,0	97	Guadeloupe	382,7	- 0,7
28 Eure-et-Loir	431,4	0,0	63	Puy-de-Dôme	656,6	0,4	97	Martinique	364,4	- 0,9
29 Finistère	905,2	0,1	64	Pyrénées-Atlantiques	679,4	0,4	97	Guyane	296,7	2,8
30 Gard	745,8	0,5	65	Hautes-Pyrénées	225,2	- 0,2	97	La Réunion	866,5	0,6
31 Haute-Garonne	1 390,5	1,2	66	Pyrénées-Orientales	481,7	0,8	97	Mayotte	270,4	...
32 Gers	189,3	0,0	67	Bas-Rhin	1 126,5	0,3		France y c. Mayotte	66 992,7	...
33 Gironde	1 620,2	1,3	68	Haut-Rhin	761,5	0,1		France hors Mayotte	66 722,3	0,3
34 Hérault	1 165,4	1,2	69	Rhône	1 882,3	1,0				

1. Résultats provisoires arrêtés fin 2018.

Source : Insee, estimations de population.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Mobilier, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

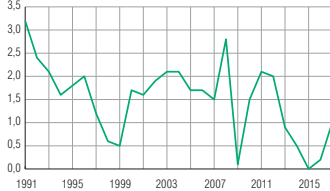
Hausse		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

- Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



- Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

- Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des graphiques d'illustration

Des données de cadrage européennes ou mondiales